



M^c Paul Germain
notaire et conseiller
juridique

861, de l'École
Prévost Qc
JOR 1T0

Tél. : 224-5080
Télec. : 224-8511



Quand un père décédé et sa fille handicapée battent le système : l'affaire Henson

Monsieur Leonard Henson, un père de famille comme vous et moi, avait mis en place une fiducie testamentaire discrétionnaire pour sa fille Audrey, une handicapée intellectuelle.

La fiducie discrétionnaire désignait une association comme fiduciaire et sa fille Audrey comme bénéficiaire de la fiducie. Le testament fiduciaire prévoyait qu'une fois qu'Audrey serait décédée, les fonds restants devaient être transmis à l'association en question.

Après le décès prématuré de Leonard, le ministère ontarien des Services sociaux a coupé l'aide sociale d'Audrey. Il argumentait qu'Audrey possédait des actifs et n'y avait donc plus droit au support de l'État. Le fiduciaire a contesté la décision du ministère. La Cour supérieure de l'Ontario a statué qu'Audrey n'avait pas de biens, car la fiducie ne les détenait pas exclusivement pour elle. Le gouvernement a porté l'affaire en appel, en vain. Léonard Henson a donc réussi avec ses ressources à battre le gouvernement et à donner ce qu'il y a de mieux à sa fille.

La création d'une fiducie testamentaire de type Henson permet donc à l'enfant de conserver ses acquis sociaux tout en recevant des suppléments de la fiducie pour améliorer sa qualité de vie.

Attention, cette affaire ne s'applique pas au Québec

Les lois ontariennes et québécoises sont très différentes. Rien ne garantit qu'une fiducie de type Henson résiste à une contestation judiciaire au Québec. Pour l'instant, il faut espérer que les tribunaux du Québec iront dans le même sens.

Y a-t-il des solutions pour le Québec? Vous pouvez atteindre un résultat semblable au Québec à la fiducie Henson en faisant, soit :

a) Une fiducie testamentaire au bénéfice de l'enfant et espérer que l'aide sociale n'ira pas y mettre son nez. Comme dans l'affaire Henson, le gouvernement pourrait invoquer que la fiducie n'est constituée que pour déjouer l'aide sociale. Ou;

b) Une fiducie testamentaire discrétionnaire (ce que je recommande) au bénéfice de plusieurs bénéficiaires, par exemple, votre enfant à protéger, ses frères et sœurs, cousins et cousines, Centraide, peu importe.

Le fiduciaire a une discrétion totale, à savoir, à qui il verse les revenus et le capital de la fiducie. Aux termes du texte de la fiducie, votre enfant à protéger peut recevoir tout le capital et tous les revenus comme il peut ne rien recevoir du tout.

De cette façon, on voit mal comment le gouvernement pourrait couper l'aide sociale à votre enfant handicapé, car la fiducie ne lui versera (théoriquement) peut-être jamais rien.

Cela requiert que vous choisissiez votre ou vos fiduciaire(s) avec soin.

Je ne vous donne pas tous les détails, mais en gros c'est le mode de fonctionnement. Cette solution n'est pas parfaite, mais représente selon moi votre meilleure option.

De cette façon, on pourra même après votre décès continuer à donner à votre enfant ce dont il a besoin.

Pour les testaments fiduciaires, nos honoraires sont basés sur le temps consacré au dossier. Un testament avec fiducie discrétionnaire coûte généralement 800 \$. Si vous êtes en couple, le 2^e testament coûte généralement la moitié.

Je fais régulièrement ce type de testament fiduciaire et cela me ferait plaisir de vous rencontrer pour en discuter.



Diffusions Amal'Gamme

Information : 450 436-3037 ou diffusionsamalgamme@videotron.ca

Spectacles à la salle de concert de l'église Saint-François-Xavier, 994 rue Principale, Prévost

YVAN GLADU

Cuivrez-vous bien

Musique au vent...

Le samedi 22 octobre, à 20 h, trompettes, cor, trombone et tuba retentiront à l'église Saint-François-Xavier pour le bonheur pour vos oreilles...

Fondé en janvier 2005 par Bruno Blouin-Robert et Thierry Champs, l'ensemble **Cuivrez-vous bien** est un quintette de cuivres de la région de Montréal formé de diplômés des meilleures écoles de musique du Québec et de France.

Cuivrez-vous bien permet aux mélomanes d'apprécier la musique sous toutes ses formes. Les mem-

bres de l'ensemble sauront vous procurer des moments de plaisir et de détente.

De brillante façon, le quintette entraîne le public dans les différents styles musicaux, interprétant tout autant des pièces de J.S. Bach, G. F. Haendel, Jérémy Clark, que de Leonard Bernstein, Bizet, du jazz ou d'autres tirées du folklore.



Christine Tassan et les imposteurs

Pas manouche, c'est louche!

Le 12 novembre à 20 h, ce seront quatre joyeuses luronnes s'éclatant et livrant un concert endiablé et virtuose *Pas manouche, c'est louche!*

Une formation toute féminine, Christine Tassan, guitare et voix, Blanche Baillargeon, contrebasse et voix, Lise-Anne Ross, guitariste rythmique et voix et Martine Gaumond, violon et voix, c'est rare en jazz et tout à fait unique en jazz manouche! Avec une belle énergie, une complicité sur scène et un plaisir de jouer communicatif, ces musiciennes improvisent avec aisance et elles chantent aussi fort bien!

Le groupe a vu le jour en 2003, sous l'impulsion de Christine Tassan, fascinée par la musique de Django Reinhardt. Elles sont trois,



puis quatre. En mars 2009, elles unissent leurs forces à nouveau et se lancent dans l'aventure de leur deuxième album: «Pas manouche, c'est louche». Ce dernier opus est dans la lignée du premier, c'est-à-dire un jazz manouche joyeux et accessible, à la saveur des Imposteurs; pièces instrumentales mettant en valeur le jeu soliste des musiciennes, chansons avec arrangements vocaux; quelques reprises connues, arrangées dans le style, comme «Les nuits de Montréal»; l'accent est également mis sur les compositions autant chantées qu'instrumentales, comme «Chic Rumba» ou «Un lit moelleux à Limoilou».

Séminaire de Tai-chi / Conférence-voyage

La Chine à l'honneur!

ERIC MONDOU

Sur l'initiative de Karine Van Chesteing était tenu le 1^{er} et 2^e octobre dernier un séminaire entièrement consacré au tai-chi. Pour l'occasion, maître Jack Yan était sur place afin de partager son savoir-faire avec les participants. Deux jours plus tôt, Karine avait transporté durant plus deux heures le public réuni à l'église Saint-François-Xavier dans une longue aventure à travers l'Empire du Milieu. Bilan de ce week-end où l'esprit et la culture chinoise étaient au rendez-vous.

Pour les vrais adeptes du tai-chi, Jack Yan n'a plus besoin de présentation. Figurant sur la liste des 18 grands disciples du grand maître Chen Zheng Lei, M. Yan est aujourd'hui l'un des rares gardiens des enseignements originaux du tai-chi style chen. «Recevoir l'enseignement d'un maître chinois d'une aussi grande réputation n'est pas donné à tout le monde», signalait Karine, également professeure de tai-chi.

Pratiquant cet art chinois depuis 1966, l'homme de 52 ans reconnaît que sa pratique régulière lui est extrêmement bénéfique tant au niveau

physique que mental. De plus, le tai-chi se veut pour lui une porte d'entrée pour comprendre la vie: «Pour certains, c'est la musique, pour moi c'est le tai-chi. Basée sur la philosophie taoïste, cette pratique me procure un parfait équilibre afin de comprendre le monde et la vie», disait-il.

Fraîchement débarqué de Toronto, M. Yan a donc tenté durant cette fin de semaine de communiquer aux participants les fins rudiments de la discipline. Échauffements usuels, pratique de différents mouvements, théories, applications martiales et exercices de

Vladimir Sidorov

Moments de pur délice

Le samedi 29 octobre, à 20 h, ce sera au tour de ce grand virtuose du bayan qu'est Vladimir Sidorov de nous offrir moments de pur délice d'un virtuose du bayan...

Originaire de Russie et vivant maintenant au Québec, Vladimir Sidorov joue avec des artistes d'ici et d'ailleurs qui lui ont inspiré trois albums solo. Il a aussi joué avec les orchestres symphoniques de Montréal et de Québec à plusieurs reprises en tant que musicien invité.

C'est avec grand plaisir que Vladimir Sidorov vous recevra

pour vous présenter les virtuosités de son accordéon bayan, instrument typique russe. C'est au son d'un riche répertoire musical qu'il vous convie en faisant des liens entre différentes traditions: musique classique, tango, folklore russe, jazz, compositions. Au programme, vous allez entendre des pièces de plusieurs compositeurs qui ont marqué l'histoire de la musique tel qu'Albeniz, Chopin, Villa-Lobos, Liadov, Piazzolla, Vlasov, Gridin, etc.



Lucille Chung, pianiste

Soirée romantique

Le samedi 19 novembre 2011, 20 h, Diffusions Amal'Gamme est vraiment privilégié de pouvoir accueillir de nouveau à Prévost cette grande virtuose de réputation mondiale qu'est Lucille Chung. D'autant plus que ce sera son unique présence au Québec en 2011.

Née à Montréal, Lucille Chung réside maintenant à New York et est en demande partout dans le monde, recevant sur son passage les éloges les plus dithyrambiques à la fois du public et des critiques.

Véritable prodige du piano, Lucille Chung fit ses débuts avec l'Orchestre symphonique de Montréal et Charles Dutoit à l'âge de dix ans. En 1989, elle s'illustre sur la scène mondiale en remportant le Premier prix du Concours international de piano Stravinsky.



Elle s'est produite avec plus de 50 orchestres dans plus de 30 pays à travers le monde et a joué dans de nombreux festivals. Ses enregistrements de l'intégrale des œuvres de György Ligeti consacré à la musique de Scriabine, des concertos de Mendelssohn, du *Carnaval des animaux* de Saint-Saëns lui ont valu de nombreux prix à travers le monde. Le programme de la soirée sera constitué de pièces tirées de son tout récent album consacré à Mozart et qui s'intitule *Mozart & Me* ainsi que de pièces de Liszt.



Au centre, Karine Van Chesteing, chef d'orchestre de l'événement, et maître Jack Yan, invité spécial du week-end. — Photo courtoisie

était parfaite», a ajouté M. Bourque.

Tous étaient donc unanimes pour dire que le séminaire était réussi: «Les participants, en plus d'être sympathiques, avaient réellement envie d'apprendre», nous disait M. Yan. Le discours de Karine était similaire: «Les étudiants sont repartis avec beaucoup de matière. De mon côté, j'ai aussi énormément appris, mais comme professeure. Mission accomplie!»

La Chine au quotidien

Afin de compléter ce week-end dédié à la culture chinoise, Karine avait également convié les amateurs de voyage, le 29 septembre dernier, à une conférence sur la Chine. Animée par sa passion envers ce pays, Karine a avant tout relaté son expérience personnelle. Ayant vécu plus d'un an dans cette contrée lointaine, ses anecdotes, conseils et coups de cœur se sont révélés pertinents et amusants. Géographie, langue, éducation, coutume, gastronomie, vie quotidienne étaient au menu pour cette séance-photos de plus de deux heures.